

Rapport d'activité

Octobre 2024 – Septembre 2025

Edgard Opticiens
Première Entreprise à Mission
de la distribution optique en France

Rédigé en novembre 2025

EDGARD

Introduction

Edgard Opticiens promeut depuis sa création une vision différente de l'optique où l'humain est placé au cœur avec un accompagnement sur-mesure, tant pour chaque patient-client que pour chaque collaborateur.

En devenant Entreprise à Mission, nous inscrivons la mission que nous nous donnons depuis 25 ans dans les statuts de l'entreprise.

Nous nous engageons durablement à ce que toutes les décisions et tous les actes que nous prenons tendent à la réalisation des trois objectifs sociaux et sociétaux que nous nous sommes fixés.

Ce ne sont que les prémisses de cette nouvelle aventure mais nous sommes fiers et heureux de partager ce deuxième rapport !

Jean-François Porte et Julien Quesnel
Cofondateurs Edgard Opticiens

L'EAM : rappels des enjeux

Devenir Entreprise à Mission est permis par la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) promulguée le 22 mai 2019. Ayant pour objectif de faciliter la croissance des entreprises, la loi PACTE incite notamment à prendre en compte les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux dans sa stratégie économique.

Dans cette dynamique, l'entreprise a modifié ses statuts juridiques en septembre 2021 afin d'y inscrire sa raison d'être comme mission et à définir les engagements qu'elle prend pour mener cette mission à bien.

En résumé, il s'agit de :

- formuler une mission ;
- prendre des engagements ;
- définir un comité de mission ;
- être évalué.

Cette démarche a pour but de développer son activité tout en résolvant un problème social ou sociétal identifié. L'entreprise doit alors respecter ses engagements inscrits au sein de ses statuts aux yeux de la loi.

La raison d'être Edgard

Rendre nos collaborateurs et nos clients fiers et heureux en vivant chaque jour l'expérience Edgard.

Les engagements Edgard

1. Sensibiliser et faciliter l'accès à la santé visuelle pour tous, notamment les publics les plus fragiles
2. Mettre en place des conditions de travail qui donnent du sens à la mission de chacun au sein de l'entreprise
3. Favoriser l'accès aux métiers de l'optique

Pour garantir l'atteinte de ces objectifs, un plan d'actions concret élaboré par un Comité de Mission interne et évalué par un expert indépendant est mis en place par Edgard Opticiens. De quoi réaffirmer qu'au sein de l'entreprise, l'engagement pour la satisfaction de tous est fondamental. En devenant Entreprise à Mission, conformément à la loi PACTE, Edgard Opticiens affirme ses engagements et ancre sa démarche dans la durée.

Le comité de mission Edgard Opticiens 2024-2025



Camille Boutilleau
Directrice de magasin



Julien DERUY
Directeur Général



Thibault Echaliel
Directeur de magasin



Morgane Filiatre
Responsable santé
visuelle



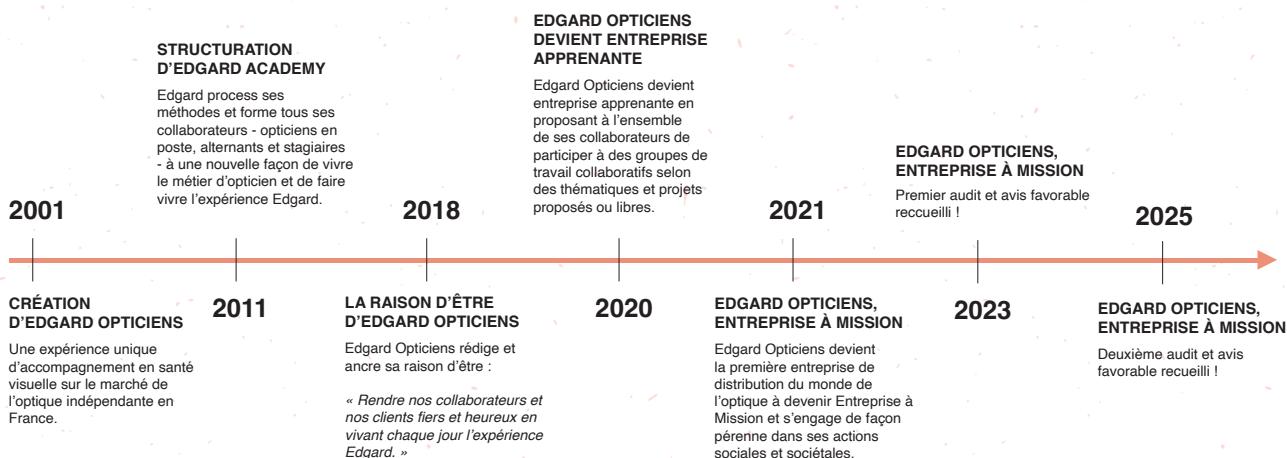
Samuel Franck
Directeur marketing
et communication



Guillaume Pereira
Assistant administratif

Un membre externe : Guillaume Florenson, Directeur Mobilité Solidaire 37 (Solidarauto et Mobilités Emploi) et Président de Mob'in Centre-Val-de-Loire, réseau d'acteurs sur la mobilité solidaire.

Les étapes d'évolution sociale et sociétale Edgard Opticiens



Sommaire

1. Sensibiliser et faciliter l'accès à la santé visuelle pour tous, notamment les publics les plus fragiles	5
1.1 Favoriser l'accès au dépistage visuel pour tous.....	6
1.1.A Devenir opticien partenaire ASNAV et participer aux Journées de la Vision.....	6
1.1.B Réaliser des actions de dépistage visuel en partenariat avec des associations de solidarité.....	7
1.1.C Vue des enfants : partenariat avec le Secours Catholique	10
1.2 Permettre l'accès à des lunettes pour les publics fragiles	12
1.2.A Réaliser des dons de lunettes neuves auprès d'associations de solidarité	12
1.2.B Collecter des lunettes usagées pour leur donner une seconde vie	12
2. Mettre en place des conditions de travail qui donnent du sens à la mission de chacun au sein de l'entreprise	14
2.1 Évolution interne / formation :	15
2.1.A Création de contenus de formation e-learning	15
2.2 Sensibiliser les équipes Edgard aux gestes écocitoyens en entreprise	17
2.2.A Collecte et recyclage des calibres de lunettes.....	17
2.2.B Mise en place d'éclairages basse consommation en magasin	17
2.2.C Calcul de notre bilan GES : courrier aux partenaires	18
2.2.D Enquête collaborateurs sur l'usage des mobilités douces	18
2.2.E Participation Entreprise à l'achat d'un vélo à assistance électrique	20
3. Favoriser l'accès aux métiers de l'optique.....	21
3.1 Sensibiliser les jeunes aux métiers de l'optique	22
3.1.A Participation à des événements d'orientation professionnelle	22
3.1.B Accueil de lycéens à la découverte d'un magasin d'optique	22
3.1.C Accueil de stagiaires dans les magasins du groupe Edgard	23
3.2 Participer au renforcement des filières de formation d'optique sur le territoire	24
3.2.A Entretenir les relations avec les écoles d'optiques	24
3.2.B Recrutement et formation d'alternants étudiants en optique	24
3.2.C Soutien de l'association des étudiants orthoptistes de Tours	25

1. Sensibiliser et faciliter l'accès à la santé visuelle pour tous, notamment les publics les plus fragiles

1.1 Favoriser l'accès au dépistage visuel pour tous

1.1.A Devenir opticien partenaire ASNAV, Association pour l'Amélioration de la Vue et proposer des dépistages visuels gratuits lors des Journées de la Vision

Le rapport IGAS de 2020 sur la filière optique appuyant la nécessité de faire plus de dépistages préventifs, Edgard Opticiens a adhéré à l'ASNAV. Association agissant pour le développement de la prévention dans le domaine de la santé visuelle, l'ASNAV permet notamment à ses opticiens membres de participer chaque année pendant une semaine, aux Journées de la Vision. Dans ce cadre, il est permis aux opticiens d'effectuer des contrôles visuels gratuits au sein de leurs boutiques.

Toutes les boutiques Edgard Opticiens renouvellent annuellement leur adhésion à l'ASNAV et ont ainsi pu participer aux Journées de la Vision.

Organisateurs :

Directeurs et collaborateurs magasins Edgard

Participants et bénéficiaires des contrôles visuels gratuits :

Tous les adultes de plus de 16 ans

Date et lieu :

Participation aux Journées de la vision du 10 au 19 octobre 2024

Adhésion annuelle renouvelée en janvier 2025

Moyens :

Cotisation annuelle à l'ASNAV pour chaque magasin Edgard

Mise à disposition d'un opticien et de la salle d'examen de vue de chaque magasin à tout visiteur souhaitant faire tester sa vue pendant les Journées de la Vision

Résultats :

En adhérant à l'ASNAV, Edgard Opticiens permet à l'association de renforcer sa mobilisation autour de thèmes de la vie courante qui permettent de sensibiliser la population française à l'importance d'une bonne vision et à la nécessité de la prévention. En diffusant des messages d'informations auprès du grand public, en commandant un baromètre annuel sur la santé visuelle à OpinionWay et en formant des professionnels de santé de tous horizons à effectuer des tests de vue.

10 personnes sont venues en magasin pour se faire dépister gratuitement lors des Journées de la Vision organisées par l'ASNAV du 10 au 19 octobre 2024 : 3 à Caen, 4 dans les deux boutiques de Tours, 2 à Strasbourg, 1 à Orléans, 1 à Lyon, 1 à Angers.

1.1.B Réaliser des actions de dépistage visuel en partenariat avec des actions de solidarité

Edgard x OneSight EssilorLuxottica Foundation

Dans le cadre d'un partenariat avec OneSight EssilorLuxottica Foundation, nous avons organisé deux journées de dépistage en santé visuelle pour les personnes en situation de précarité et hors du système de soin français.

Des tests et dépistages ont été effectués sur deux journées, accompagnés du docteur Dominique PINEAU Ophtalmologiste. Ces dépistages ont eu pour but d'équiper en lunettes de façon gratuitement l'ensemble des personnes qui présentaient des troubles de la vision.

Organisateurs :

OneSight Essilor Luxottica Foundation
Edgard Opticiens avec le concours du CCAS de la ville d'Angers

Participants :

OneSight Essilor Luxottica Foundation
Dominique Paineau, Docteur en Ophtalmologie
Edgard Opticiens

Bénéficiaires :

Les bénéficiaires de plusieurs associations de solidarité Angevines contactées par le CCAS de la ville d'Angers et Edgard Opticiens.

Date et lieu :

Les 4 et 5 mars 2025 à Angers

Moyens déployés par Edgard Opticiens :

Organisation des deux journées d'action.
Mise en relation des différents protagonistes.
8 collaborateurs Edgard Opticiens impliqués et présents : Julien S, Maëlle, Marilou, Bertille, Thibault, Morgane, Julien D et Samuel

Résultats :

En synthèse sur les 2 journées, notre collaboration a permis d'obtenir ces beaux résultats :

92 personnes ont pu passer un test d'acuité visuelle et un test de réfraction
56 personnes ont été reçues par le médecin ophtalmologiste pour un bilan visuel
55% d'entre elles avaient un défaut visuel et vont pouvoir retrouver une meilleure vue
74 paires de lunettes ont été offertes





Edgard x Pour les Yeux du Monde

Sollicités par le Docteur Pascal Simonneau, medecin ophtalmologiste, Edgard Opticiens s'est mobilisé et a rejoint une équipe de 12 professionnels de santé bénévoles en vue de participer à une mission humanitaire organisée par l'association « Pour les Yeux du Monde » au Cambodge.

Organisateurs et participants :

Pascal Simonneau
Florence Ribeaudieu
Ihlam Alaoui
David Bellicaud
Anastasia Garneli
Mélissa Bonneau
Zoé Bouhier
Dominique Kersale
Véronique Le Nay
Victoire Bourgneuf
Christophe Genies
Philippe Giraud
Le laboratoire Théa
Julien Quesnel
Jacky Guillot
Edgard Opticiens

Bénéficiaires :

Les habitants des localités visitées sur les rives du Mékong.

Date et lieu :

Novembre 2024, 10 jours de mission au Cambodge, au sein d'un bateau médicalisé le long du fleuve Mékong

Moyens déployés par Edgard Opticiens :

Deux membres de l'entreprise détachés pendant 15 jours
Cotisation à l'association Pour les Yeux du Monde
Prise en charge des frais de voyages de deux collaborateurs
Dons de lunettes et prêt de matériel

Résultats :

680 patients ont bénéficié d'une examination oculaire
800 paires de lunettes avec verres correcteurs ont été réalisées et délivrées (vision de loin, de près, solaires, lunettes loupes)
86 actes de chirurgie réalisés (cataractes, ptérygiions)
28 lasers YAG (capsulotomies, iridotomies)
Cas complexes adressés : mélanomes choroidien, glaucomes évolués, rétinopathies diabétiques)



1.1.C Vue des enfants : partenariat avec le Secours Catholique

Edgard x Secours Catholique

Sollicités par le Secours catholique de Tours avec qui nous avons tissé des liens à l'occasion de journées de dépistage oculaire, Edgard Opticiens peut intervenir dans la prise en charge d'équipements optiques au bénéfice d'enfants en très grande précarité selon un protocole encadré.

Organisateurs :

Edgard Opticiens
Secours Catholique

Participants :

Les magasins Edgard Opticiens de Tours

Bénéficiaires :

Des enfants de 0 à 12 ans en très grande nécessité, identifiés par le Secours Catholique comme ayant besoin d'une correction visuelle.

Date et lieu :

Protocole effectif depuis avril 2024.

Moyens déployés par Edgard Opticiens :

Écriture d'un protocole définissant les prises en charges selon les pathologies visuelles observées.
Prise en charge des équipements optiques (monture et/ou verres) selon le protocole établi.

Résultats :

Données confidentielles.





ONESIGHT
EssilorLuxottica Foundation

La mauvaise vision
non corrigée affecte
1 personne sur 3
dans le monde



1.2 Permettre l'accès à des lunettes pour les publics fragiles

1.2.A Réaliser des dons de lunettes auprès d'associations de solidarité

Plus de la moitié des cas de cécité ou de déficience visuelle dans le monde aurait pu être évitée ou n'a pas été traitée selon l'OMS. Edgard Opticiens s'inscrit dans une dynamique de solidarité en soutenant des associations humanitaires engagées sur le terrain via des dons de lunettes.

Organisateurs :

Directeur de Magasin Edgard Opticiens

Participants et bénéficiaires :

Association AfricAmitié

Date et lieu :

chaque année fin septembre

Moyens déployés par Edgard Opticiens :

Don de montures neuves

Résultats :

Don de **831** montures neuves à fin septembre 2025

1 650 personnes équipées par AfricAmitié en novembre 2025 au Bénin, dont environ **300** personnes grâce aux récents dons Edgard.

1.2.B Collecter des lunettes usagées pour leur donner une seconde vie

En plus des dons de montures neuves (1.1.B), le groupe Edgard réalise des collectes de lunettes usagées pouvant être remises en état en vue d'équiper des populations dans le besoin.

Organisateurs :

Directeur de Magasin Edgard Opticiens

Participants et bénéficiaires :

clients, amis et autres professionnels de santé engagés à nous remettre leurs anciennes lunettes. Les Lions Clubs de France dont les ateliers ont pour vocation de mettre ces montures en état avant de les confier à des missions humanitaires.

Date et lieu :

Tout au long de l'année

Moyens déployés par Edgard Opticiens :

Collecte de montures usagées en magasin
Tri des montures
Remise en état partielle si possible
Sollicitation des Lions Club locaux et dons des montures

Résultats :

173 montures collectées et données au Lions Club d'Angers (novembre 2024)
340 montures collectées et données au Lions Club d'Angers (mars 2025)
A l'image du magasin d'Angers, des centaines d'autres montures sont collectées et données chaque année dans l'ensemble des magasins Edgard mais sans trace écrite nous permettant de les dénombrer ici.



2. Mettre en place des conditions de travail qui donnent du sens à la mission de chacun au sein de l'entreprise

2.1 Évolution interne / formation

2.1.A Création de contenus de formation e-learning

Au sujet de l'intégration des nouveaux collaborateurs tout comme le suivi du parcours individuel de chaque collaborateur en poste, l'entreprise a systematisé l'usage du « livret d'accueil et de formation » réalisé par un groupe de salariés en 2021. En réponse au dernier baromètre interne (décembre 2023) ne jugeant les formations dispensées positivement qu'à 62%, et ne pouvant agir librement sur les contenus des formations extérieures, l'entreprise a fait le choix d'étoffer son catalogue de formations internes. Le parcours de formation interne Edgard Opticiens intègre désormais de nouveaux contenus de formations en e-learning.

Organisateurs :

Mathieu, Directeur de Réseau en charge du management des magasins

Participants et bénéficiaires :

Tous les Directeurs de magasins Edgard Opticiens

Tous les nouveaux collaborateurs Edgard Opticiens, nouveaux entrants ou déjà en place.

Date et lieu :

Tournage des contenus les 13 et 14 mars 2024 au sein de la boutique Edgard Opticiens du Mans.

Moyens déployés par Edgard Opticiens :

Écriture des scripts par la Direction Réseau avec l'aide du Service communication

Implication des Directeurs de magasins, ayant pour rôle d'administrer eux-mêmes les contenus lors d'un tournage organisé au Mans sur 3 jours

Partenariat avec un vidéaste extérieur pour la captation, la réalisation et le montage de ces contenus.

Résultats :

6 vidéos ont été tournées :

La Vente Globale Edgard, l'accueil client, la prise de mesure au miroir, l'ajustage, la colonne visiooffice, le choix de montures. Ces 6 vidéos sont disponibles sur le serveur interne de l'entreprise.

100% des boutiques Edgard utilisent l'outil

100% des nouveaux collaborateurs ont bénéficié de la formation

De nouvelles vidéos seront tournées à l'avenir pour compléter cela



2.2 Sensibiliser les équipes aux gestes écocitoyens en entreprise

2.2.A Collecte et recyclage des calibres de lunettes

Les montures livrées en magasin d'optique sont historiquement et systématiquement équipées de verres factices. Si ces-dits « calibres » n'ont aucun usage en termes de vision, leur rôle reste fondamental afin que la monture ne se déforme pas tant qu'elle n'est pas équipée de réels verres correcteurs. Ces calibres n'ayant plus d'usage une fois la monture équipée de verres correcteurs, ils sont voués à être détruits. Le groupe Edgard a ainsi mis en place une politique de recyclage de ces matériaux en PMMA.

Organisateurs :

Le comité de mission Edgard Opticiens

Participants et bénéficiaires :

Tous les collaborateurs du groupe, aidés par l'opticien « référent Entreprise à Mission » dans chaque magasin.

Date et lieu :

Tout au long de l'année dans l'ensemble des magasins Edgard Opticiens.

Moyens déployés par Edgard Opticiens :

Colisage et frais d'envoi des colis au partenaire à la charge d'Edgard Opticiens.

Résultats :

130 kg de calibres ont été recyclés sur l'exercice 2024-2025. Les magasins ayant recyclés le plus de calibres étant les magasins de Tours rue Marceau (22,6kg), Angers (21,35kg) et Reims (20 kg).

2.2.B Mise en place d'éclairages basse consommation en magasin

Au fil des rénovations de ses magasins et dans le cadre de chantiers de magasins qui déménagent, le groupe Edgard améliore ses systèmes d'éclairage. L'entreprise investit ainsi régulièrement dans la réduction de la consommation d'énergie sur l'ensemble de son réseau.

Organisateurs :

Le siège du groupe Edgard

Participants et bénéficiaires :

Les magasins du réseau du groupe Edgard

Date et lieu :

Avril 2025 : mise en place d'éclairages basse consommation dans notre magasin de Lyon.

Octobre 2025 : mise en place d'éclairages basse consommation dans notre magasin de Nancy.

Moyens déployés par Edgard Opticiens :

Appel d'offres auprès de partenaires électriciens et investissement financier.

Résultats :

2 magasins sur 17 aux éclairages totalement ou partiellement rénovés.

2.2.C Calcul de notre bilan GES : courrier aux partenaires

Dans le cadre de la CSRD entrée en vigueur le 1er janvier 2024, le groupe Edgard fera partie des entreprises ayant pour obligation de communiquer un reporting annuel environnemental et social. Dès lors, nous sollicitons nos partenaires pour déterminer l'empreinte carbone et l'impact social de nos achats.

Organisateurs :

Comité de mission Edgard Opticiens

Participants et bénéficiaires :

Comité de mission Edgard Opticiens

Les fournisseurs du groupe Edgard

Date et lieu :

Automne 2025

Moyens déployés par Edgard Opticiens :

Écriture d'un courrier type à vocation d'être adressé à nos partenaires.

2.2.D Enquête collaborateur sur l'usage des mobilités douces

Dans le cadre de nos engagements en tant qu'Entreprise à Mission, nous nous efforçons de promouvoir des pratiques responsables qui contribuent à la fois à notre bien-être collectif et à notre environnement. Afin de mieux comprendre les habitudes de transport des collaborateurs du groupe sur leur trajet domicile travail, nous leur avons adressé un questionnaire.

Organisateurs :

Edgard Opticiens - comité de mission

Participants et bénéficiaires :

Le comité de mission

Le service marketing

Tous les collaborateurs du groupe Edgard.

Date et lieu :

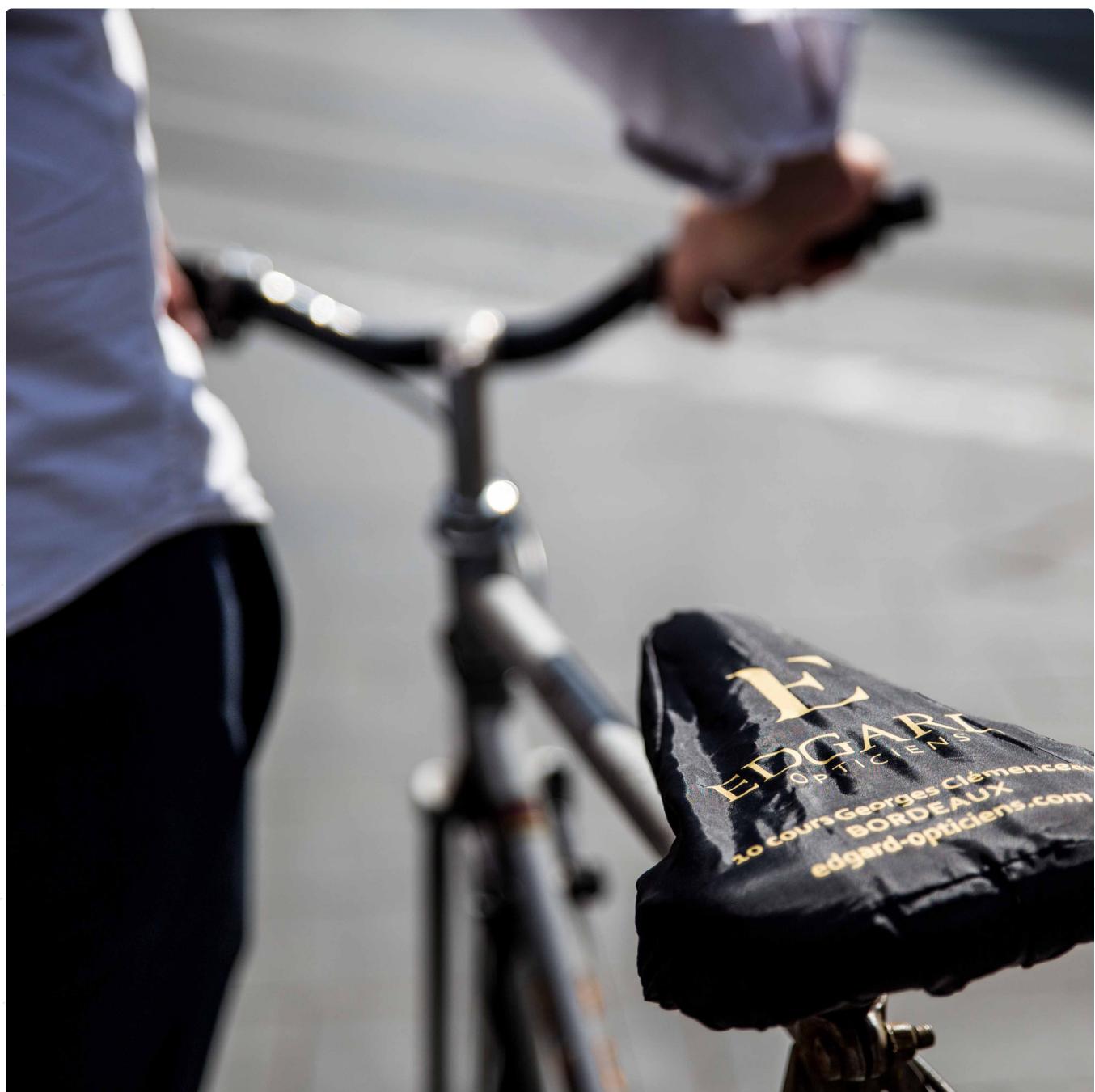
Questionnaire en ligne adressé le 18 septembre 2024.

Moyens déployés par Edgard Opticiens :

Écriture et développement d'un questionnaire en ligne
Analyse des retours et communication interne

Résultats :

Parmi les 188 répondants du Groupe, **52% des collaborateurs utilisent leur véhicule personnel pour se rendre au travail**. Pour ceux qui n'utilisent à ce jour aucune mobilité douce, **le vélo est la mobilité n°1** vers laquelle ils souhaitent se tourner, **juste devant le covoiturage**. Et ce pour des raisons à la fois **économiques (n°1), écologiques (n°2) et sportives (n°3)**. Le caractère financier est cependant leur **premier frein** pour mener ce changement devant l'organisation (n°2), puis le temps de trajet (n°3). Globalement, si leur intérêt est fort pour les mobilités douces, ils sont nombreux à demander **une incitation financière** ou encore espérer des infrastructures plus adaptées localement.



2.2.E Participation Entreprise à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Suite aux résultats de l'enquête sur la mobilité des collaborateurs du groupe Edgard (voir 2.2.D), le groupe Edgard a mis en place une prime d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Organisateurs :

Le comité de mission Edgard

Participants et bénéficiaires :

Le comité de mission

Le service marketing

Tous les collaborateurs du groupe Edgard.

Date et lieu :

Note de service interne publiée le 6 février 2025

Moyens déployés par Edgard opticiens :

Un remboursement de 100€ pour tout achat d'un vélo à assistance électrique par un collaborateur du groupe Edgard.

Résultats :

À ce jour, 4 collaborateurs du groupe ont fait la demande et bénéficié de ce remboursement.

3. Favoriser l'accès aux métiers de l'optique

- Accès à l'information et à l'orientation
- Accès à l'enseignement et à la formation
- Accès à l'emploi

3.1 Sensibiliser les jeunes aux métiers de l'optique

3.1.A Participation à des événements d'orientation professionnelle

Afin de faire découvrir les métiers de l'optique au plus grand nombre et créer de nouvelles vocations, des équipes Edgard Opticiens ont régulièrement animé des stands sur des salons dédiés dans différentes villes.

Organisateurs :

Le comité de mission Edgard Opticiens

Dates, lieux et participants :

Le 28 novembre 2024 à Tours, nuit de l'orientation : Jean-François, co-fondateur Edgard

Le 5 décembre 2024 à Orléans, nuit de l'orientation : Julien, Directeur Général Edgard

Bénéficiaires :

Les visiteurs, étudiants ou résidents de ces différents lieux. En l'occurrence 5 700 visiteurs à la nuit de l'orientation de Tours et 6 700 à la nuit de l'orientation d'Orléans.

Moyens déployés par Edgard opticiens :

Mobilisation d'une personne à chaque soirée

Frais de déplacement

Tenue et mise en place d'un petit stand

Résultats :

35 personnes rencontrées à Tours

22 personnes rencontrées à Orléans

3.1.B Accueil de lycéens à la découverte d'un magasin d'optique

Toujours dans la volonté de faire découvrir le métier d'opticien et de créer de nouvelles vocations, et dans la continuité de nos participations à différents salons de l'orientation, le groupe Edgard a accueilli une classe de lycéens au sein de sa boutique d'Angers.

Organisateurs :

Edgard Opticiens Angers

Hervé Denécheau, professeur d'éco-gestion au Lycée du Groupe Sacré Cœur La Salle à Angers

Date et lieu :

Lundi 20 janvier 2025

Au sein de la boutique Edgard Opticiens d'Angers

Bénéficiaire :

29 élèves de terminale STMG (sciences, technologies du management, gestion)

Moyen déployé par Edgard Opticiens :

Mobilisation du Directeur du magasin pendant une demi-journée
Accueil au sein du magasin et échanges avec les élèves
Présentation du magasin, du métier d'opticien et de sa position sur le marché de l'optique

Résultats :

Retours enthousiastes d'élèves qui ont ensuite dû réaliser une restitution par groupe de leur découverte d'entreprise.

3.1.C Accueil de stagiaires au sein du groupe Edgard

Sollicités tout au long de l'année par des demandes de stage et dans notre volonté de créer et confirmer un maximum de vocation vers le métier d'opticien, les magasins du groupe Edgard accueillent chaque année de nombreux stagiaires de différents âges.

Organisateurs et participants :

Directeurs de magasins
Service Ressources Humaines

Bénéficiaires :

Stagiaires

Date et lieu :

Tout au long de l'année dans les magasins du groupe Edgard.

Moyens déployés par Edgard Opticiens :

Accueil et prise en charge des stagiaires au sein des magasins.
Accompagnement, suivi, formation.

Résultats :

52 stagiaires accueillis sur 2024-2025 au sein de 14 magasins du groupe Edgard.

3.2 Participer au renforcement des filières de formation d'optique sur le territoire

3.2.A Entretenir les relations avec les écoles d'optique

Edgard Opticiens entretient des relations étroites avec les écoles d'optique en France et notamment avec l'ISO - Institut Supérieur d'Optique. Edgard s'est ainsi inscrit dans les moments forts de ces écoles en participant activement à des journées de recrutement, en étant jury d'épreuves ou encore en proposant des interventions sur le métier d'opticien directement auprès des étudiants.

Organisateurs :

Direction Réseau Edgard

Participants et bénéficiaires :

Directeurs de magasin Edgard, Directeur de Réseau Edgard

Bénéficiaires : étudiants en optique et/ou personnes en reconversion professionnelle ayant pour projet de travailler en magasin d'optique.

Date et lieu des interventions Edgard 2024-2025 :

ISO job meeting de Bordeaux, le 26 mars 2024

Moyens déployés par Edgard Opticiens :

Mise à disposition de directeurs de boutiques du groupe Edgard

Réalisation et montage de stands.

Résultats :

Rencontre et échanges avec des étudiants en optique tout au long de l'année.

Présentation de l'entreprise Edgard Opticiens, de sa mission et de ses opportunités

professionnelles. De nombreux CV récoltés pour des alternances ou premiers emplois à temps plein chez Edgard - voir 3.2.B.



3.2.B Recrutement et formation d'alternants en école d'optique

Edgard Opticiens recrute chaque année des étudiants en optique en alternance dans ses boutiques afin de soutenir la filière de formation en école et en amont de réguliers recrutements post-formation en CDI.

Au sein des boutiques Edgard, les alternants bénéficient du parcours de formation Edgard Opticiens, au même titre que tous les collaborateurs recrutés en contrat permanent.

Organisateurs :

Direction Réseau Edgard Opticiens
Direction de boutiques Edgard Opticiens
Service Ressources Humaines Edgard Opticiens

Participants et bénéficiaires :

Les étudiants en lycée ou école d'optique, du BTS au master.

Date et lieu :

Les recrutements se déroulent de janvier à août de chaque année, tant que les postes sont ouverts.

Au sein des boutiques Edgard Opticiens où les postes ont été ouverts.

Moyens déployés par Edgard Opticiens :

Participation aux ISO job Meetings, journées de rencontres entreprises-étudiants au sein des Instituts Supérieurs d'Optique de France. Un à deux collaborateurs mobilisés par événement.

Publication des annonces sur le site Internet Edgard Opticiens, sur LinkedIn, sur Instagram, ainsi que sur des sites d'offres d'emploi spécialisés ou non.

Animation d'un compte Instagram Edgard Opticiens dédié aux offres d'emploi et aux contenus explicites sur la vie des collaborateurs chez Edgard Opticiens (témoignages, actualités etc.).

Résultats :

Nombre d'alternants recrutés sur 2024-2025 :

20 alternants en cours de contrat.

3.2.C Soutien de l'association des étudiants en orthoptie de l'école de Tours

Le BDE (bureau des étudiants) de l'école des orthoptistes de Tours nous a sollicité pour monter un partenariat. Le groupe Edgard a répondu présent avec une participation financière et pédagogique.

Organisateurs :

Morgane, Responsable Santé Visuelle Edgard
Caroline, Opticienne Edgard à Tours

Participants et bénéficiaires :

L'ensemble du BDE
6 étudiantes en orthoptie présentes à la formation

Date et lieu :

Formation le 28 novembre 2024 au sein du siège de Tours

Moyens déployés par Edgard Opticiens :

Un don financier.
Écriture et administration d'une formation sur les bases de la contactologie, adaptée à un public d'étudiants en orthoptie.

Résultats :

Une formation administrée auprès de 6 élèves en novembre 2024.

Un don financier de 150 euros au BDE.

Un partenariat renouvelé pour 2025-2026.

